



Stopper le prélèvement de la pension alimentaire

Par **LEBON**, le **03/02/2009** à **13:29**

Bonjour,
Je suis divorcé depuis 1991 et on me prélève une pension alimentaire sur mon salaire tous les mois pour mes enfants agés aujourd'hui de 19 et 24 ans.
Je n'ai plus aucun contact avec eux depuis 5 ans mais je sais que tous deux ne sont plus scolarisés d'une part et que d'autre part ils travaillent.
Par ailleurs je suis en train de perdre mon emploi et serait prochainement licencié.
Comment stopper de manière légale ces prélèvements le plus tôt possible et si oui par quel biais?
Merci de me répondre
Cordialement

Par **Marion2**, le **03/02/2009** à **14:33**

Bonjour,
Si vous êtes certain que vos enfants travaillent (je ne parle pas d'emplois précaires) et qu'il peuvent s'assumer financièrement, vous saisissez le JAF en recommandé AR auprès du Tribunal de Grande Instance dont dépend le domicile de la mère pour demander l'arrêt de la pension alimentaire.
Un avocat n'est pas nécessaire.

Par **LEBON**, le **03/02/2009** à **15:58**

Merci Laur
Mais malheureusement je ne suis sûr de rien à part que je vais perdre mon emploi et qu'une saisie sur salaire est en place actuellement. C'est surtout de ce côté que je suis inquiet quand aux démarches à effectuer avant ma perte d'emploi.
Alain

Par **Marion2**, le **03/02/2009 à 18:49**

RE,rnrnSaisissez le JAF en expliquant que vous allez être licencié. Il faudra que vos enfants justifient leur situation.rnrnSeul le JAF peut décider de l'arrêt de la pension alimentaire ou d'une diminution de celle-ci.

Par **LEBON**, le **03/02/2009 à 19:11**

Merci encore LaurernrnJe me lance de toutes les manières je n'ai guère le choix. Je vous donnerai des nouvelles de la suite des événements. Ca pourrait aider quelqu'un.rnrnCordialementrnrnAlain

Par **Marion2**, le **03/02/2009 à 19:16**

Bon courage.

Par **LEBON**, le **03/02/2009 à 19:30**

Merci beaucoup
A bientôt
Alain

Par **LEBON**, le **05/02/2009 à 10:34**

Bonjour LaurernrnJe souhaiterais savoir si il existe un exemple de lettre type à adresser aux JAF s'il vous plait. Je suis un peu perdu quand à la tournure de ce courrier à lui adresser et les éléments à ne pas omettre.rnrnMerci pour votre aide.rnrnAlain